

Trois objectifs pour la Gendarmerie

2013 moment de vérité

Observons notre réalité criminelle nationale. Par exemple, en tapant « Règlement de compte à la kalachnikov » (France) sur Google. Tombent alors plus de 18 000 réponses, dont 80 % concernent les Bouches-du-Rhône (janvier 2013). En lisant ces articles et leurs commentaires interactifs, on mesure l'urgence de régler pour de bon et nationalement un problème tout spécialement grave dans notre pays : celui des guerres de gangs. Ce, pour deux raisons.

- **Au niveau national**, laisser filer les choses suscitera un climat de guerre civile larvée, l'Etat de droit, affaibli, laissant le lynchage et l'assassinat remplacer la justice dans des zones hors contrôle du territoire. Zones qui, bien sûr, métastasent quand de futilles saupoudrages (zones prioritaires, « guerre aux kalachnikov ») font jouer une loi criminologique immuable : l'effet de déplacement.

- **A l'international**, la France deviendra le paria de l'Europe, nos scènes criminelles (Corse, Provence), nos ravages urbains (Amiens) étant, dans leur durée et leur violence, uniques sur notre continent.

Que faire alors ? Et comment ?

Comme toujours quand c'est grave, trouvons un socle solide : la sagesse grecque originelle. Ici, le principe fondamental vient des « *Philippiques* » de Démosthène, quatre siècles avant notre ère. Athènes fait



En 2011, quelque 40 244 incendies volontaires de véhicules ont été recensés, contre 43 568 l'année précédente.

M. GUYOFFESSOR

alors face à Philippe de Macédoine, qui « partout, s'est trouvé présent, prêt à agir avant nous, maître d'une armée constamment sous sa main et sachant d'avance ce qu'il veut faire. » Pour les Athéniens, c'est l'inverse : « Nous... c'est seulement à la nouvelle d'un événement que, dans le trouble et le tumulte, nous le préparons. Qu'en résulte-t-il ?... Nous arrivons quand le coup est fait. Ainsi, toutes nos ressources sont prodiguées en pure perte. »

De fait, depuis les premières violences urbaines (1979) et le début de tueries répétitives à l'arme de guerre (2009), nos gouvernants, ébahis autant qu'irrésolus, sont – comme prévu par Démosthène – arrivés après coup et ont gaspillé des milliards en projets urbains ineptes. Le tout dans une débauche sans suite de com' et d'effets d'annonce. Cela n'est plus tenable. Bientôt peut-être – drame que nul journaliste libertaire, sociologue gauchiste >>>

>>> ou politicien vacillant ne pourra plus relativiser ou édulcorer –, une rafale de kalachnikov déchirera un bus de transport scolaire ou un car de police. Il faudra alors agir fort et sans trembler. Pourquoi attendre le drame quand, en matière de sécurité intérieure, il existe une voie praticable, tracée par ces événements mêmes que la France a vécus – et mal vécus – durant l'année 2012 ?

Cette voie criminologique tient en trois phrases :

- plus de Merah,
- plus d'Amiens,
- le calme à Marseille.

Ce plan est crucial, car nul n'est jamais parvenu à accomplir du social, de l'économique ou du financier dans une zone ravagée par la violence et le banditisme. Ordre, puis progrès – l'inverse est impraticable.

Voyons maintenant ces trois propositions.

Plus de Merah

Des Merah, il y en a peu en Europe – donc en France. Ce type hybride, criminel *et* terroriste à la fois, est d'ailleurs ancien. Dans l'Algérie de 1992, un fondateur du Groupe islamique armé (GIA) est Mohamed Allal, dit « Moh Leveilley », un caïd et braqueur du quartier algérois de Leveilley, ensuite réislamisé. Or « Moh Leveilley » n'est pas du tout un nom jihadi, mais de voyou (« Jojo de Belleville »).

Un tel hybride est très dangereux : aguerri par son parcours criminel, il sait détecter la police,

se planquer, égarer un magistrat ; proche du milieu, il achète aisément des armes à feu. Et il s'autofinance, ses méfaits lui procurant les armes ou explosifs qu'il lui faut.

Mais l'hybride type Merah est rare – en Europe, quelques dizaines d'individus pouvant basculer brutalement dans la violence quasi démente. Il faut donc créer un outil de renseignement permettant de repérer ces individus dangereux et de produire à temps un diagnostic juste à leurs propos.

Plus d'Amiens

Là, l'essentiel tient à la soi-disant « politique de la Ville » – monstre idéologique inutile et ruineux. Dans les années 1980, cette nouvelle « politique » devait rétablir la paix dans les cités, mais aussi, explicitement, enrayer la montée du Front national. On voit le résultat... Voté en 2004, le plan Borloo aura coûté 42 milliards d'euros pour des quartiers toujours ravagés par la criminalité : des voyous habitent désormais des logis neufs, tandis que des ménages nécessiteux restent inscrits sur d'interminables listes d'attente. Or, que les bandits périurbains habitent de jolies maisons ne met pas fin à leurs exactions. Preuve : le Mas du Taureau, à Vaux-en-Velin. Un rêve d'urbaniste : maisons de trois étages, jardins, belles pelouses. Pourtant, en octobre 1990, ce quartier a subi les pires déprédations de l'histoire des violences urbaines !

Lier la délinquance à l'architecture relève clairement de la culture de l'excuse : les

gens sont malheureux, donc ils sombrent dans le crime ; discriminés, souffrant d'un manque d'estime de soi, ils s'emparent donc de kalachnikov...

Les socialistes ont longtemps suivi cette doctrine. Le nouveau gouvernement devrait réussir une véritable révolution copernicienne pour convaincre son administration de l'inanité du politiquement correct en matière de sécurité publique.

Le calme à Marseille

Violences urbaines et banditisme de cité concernent d'usage les mêmes individus – au niveau national, 3 000 prédateurs violents, y compris leurs proches complices. Sont-ils connus ? Non, ils sont célèbres ! Les unités de recherches des banlieues chaudes en connaissent la liste par cœur. Pas de petits voyous, mais de vrais criminels : braqueurs, dealers, etc. Que le ministre de l'Intérieur exige des préfets concernés la liste de ces prédateurs multirécidivistes ; il aura en mains de quoi agir. Ces individus devront être ciblés et, dans le respect des codes en vigueur, sanctionnés à la moindre incartade.

Qu'on agisse ainsi, et les « règlements de comptes » cesseront, la loi du silence se dissipera – la vie reviendra, à Marseille et ailleurs. ■